

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2022016
Ouverture agence postale communale**

Séance du 1^{er} avril 2022

Le 1^{er} Avril 2022, dix-neuf heure trente minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents :

M. BONIN Gérard, M. CHASSAGNE Jean-François, M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. MONNET Jérôme, M. PEJOUX Florent, M. GILLES Xavier, Mme PELLETIER Émeline, Mme DEGIRAL Laurence.

Absent : M. DEVILLARD Claude.

Excusés : M. MAIRE Pierre, Mme CHAUVET Anne-Marie, Mme LEBRE Amélia.

Pouvoir : Néant.

Secrétaire de séance : M. DESBOUIS Serge.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 11

Date de la convocation : 28 Mars 2022.

Date d'affichage de la convocation : 28 Mars 2022.

Monsieur le Maire rappelle la proposition de Monsieur Pierre ANDRÉ, Secrétaire de Mairie, lors d'un précédent Conseil, d'ouvrir l'agence postale communale les vendredis après-midi à compter du 1er Avril, suite aux nombreuses demandes d'administrés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver cette proposition avec prise d'effet au 1er Avril 2022 et autorise le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU

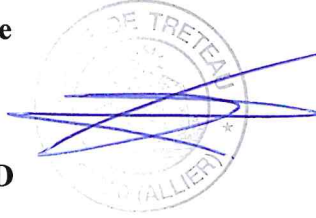


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour extrait conforme

Le Maire

Arnaud DÉLIGEARD



Délibération exécutoire AR du Contrôle de la Légalité 003-210302899-20220401-2022016-DE
En date du 05/04/2022
Publication réglementaire effectuée le 05/04/2022